

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2008

Le 17 Novembre 2008, à 18h30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la salle du Cloître à Saint-Chinian sous la présidence de Francis BOUTES.

Présents : G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), G. BARO (CdC Orb-Taurou), P. BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F. BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F. BOUTES (Conseil Général), J. CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), Y. CASSILI (CdC Monts Orb), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), N. ETIENNE (Conseil Général), F. GALBE (Commune Pujol/Orb), M. GIL (CdC Orb-Taurou), C. GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), G. MARCOUIRE (Conseil Général), F. MARTY (CdC Orb Jaur), H. OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M. OLMOS (CdC Minervois), J. PALAYSI (CdC Saint-Chinian), JP. ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G. ROUDIER (CdC Orb-Taurou), A. SICILIANO (CdC Coteaux & Chateaux).

Représentés : J. ARCAS (Conseil Général) représenté par F. BOUTES, JN. BADENAS (Conseil Général), F. BARSSE (Bédarieux), D. BEDOS (CdC Coteaux-Chateaux) représenté par A. SICILIANO, R. CHABBERT (CdC Le Minervois), JL. FALIP (Conseil Général), Y. FRAÏSSE (CdC Minervois) représenté par F. BOUTES, C. FRANCES (CdC Saint-Chinian), MH LAVASTRE (Bédarieux), RM. LOSMA (Bédarieux), A. MARTINEZ (Conseil Général) représenté par F. BOUTES, K. MESQUIDA (Conseil Général), R. PAILLES (Conseil Général), Y. POUJOL (CdC Combes & Taussac), R. TROPEANO (Conseil Général) représenté par J. PALAYSI, E. VILLANEUVA (CdC Faugères),

Assistaient également à la réunion : F. BASCOUL (Conseil Développement), J. BASSEDE (Pays HLIV), A. GALIBERT (Pays HLIV), M. ISIDRO (Pays HLIV).

* * *

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

* * *



1 – Rapports à l'ordre du jour

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 15 septembre 2008 est adopté à l'unanimité (2008-11-01).

2008-11-02 Compte Rendu des décisions du Président : le Comité Syndical prend acte, à l'unanimité, des décisions du Président, pour un total de 72.853,53 €.

Il est précisé que la décision n°030/08 porte sur une prestation au Comité Départemental du Tourisme, pour la réalisation d'un programme de marketing territorial dans le cadre de la coopération Leader, pour un coût de 52.282,68 €. S'agissant d'une opération en maîtrise d'ouvrage du CDT, la prestation n'a pas donné lieu, pour le Pays, à une procédure d'appel d'offres.

2008-11-03 Débat d'Orientation Budgétaire 2009 : le Comité Syndical se prononce à l'unanimité sur les orientations budgétaires 2009, à hauteur de 2.230.000 €, qui sont basées, notamment :

- en recettes, sur un maintien des contributions statutaires au niveau actuel, sans changement depuis 2006,
- en dépenses, sur le provisionnement nécessaire d'une dotation de l'ordre de 75.000 €, au titre de l'autofinancement du Pays sur les opérations dont il assurera le portage (apport minimal de 20%).

2008-11-04 Modifications et création de postes au tableau des effectifs : l'assemblée adopte à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs, modifié du fait de l'admission par concours sur la liste d'aptitude d'adjoint administratif de 1ère classe d'un agent du Pays, pour lequel il y a lieu d'ouvrir le poste correspondant afin de l'intégrer dans son nouveau grade.

2 – Présentation du bilan de la première année de fonctionnement de l'OPAH-RR

Le bilan de la première année de fonctionnement de l'OPAH de revitalisation rurale est présenté par Anne Galibert, Chargée de Mission Habitat (pw.pt ci-joint), qui se traduit par :

- une atteinte des objectifs tant sur le locatif (77 dossiers réalisés pour 64 prévus), qu'auprès des propriétaires occupants (160 logements réalisés pour 86 prévus),
- une consommation quasi-totale de la dotation (99,82 % de réalisation),
- un impact économique fort sur l'économie locale, les projets ayant généré plus de 4,5 M€ de travaux, dont 60% ont été réalisés par des entreprises basées sur le Pays.

F.Boutes informe l'assemblée que, compte tenu de la rareté des crédits, le Conseil Général, au titre de sa délégation de compétence en matière d'habitat, n'a pas reçu d'enveloppe supplémentaire pour 2008, qui est dotée habituellement en novembre. Certains dossiers, en instance de ce fait, ne pourront être validés par la CLAH cette année et devront attendre la prochaine dotation, début 2009, bien que notre OPAH soit à cheval sur deux années civiles. Il précise, de plus, que les dossiers inscrits dans le cadre d'une OPAH seront prioritaires par rapport aux dossiers émanant du secteur diffus.

JP.Rouanet déplore, par ailleurs, en tant que Président de la Commission Environnement du Pays, que les préconisations de l'ANAH, en matière réglementaire d'amélioration de l'habitat, préconisent l'usage du PVC dans les menuiseries.

3 – Questions diverses

Le calendrier syndical de fin d'année est arrêté comme suit :

- Réunion du Bureau : le mercredi 3 décembre à 16 heures 30, Murviel les Béziers,
- Vote du BP 2009 : le mercredi 10 décembre 2008, à 18 heures, Saint-Chinian.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, Francis Boutes clôture la séance à 19h45.

* * *

Le Président
Francis Boutes

